

Communiqué de presse

**« Atelier sur les perspectives et enjeux de la formation professionnelle en Tunisie -
Une synthèse des capitalisations de l'expérience des projets AFD »
Tunis le 18 mai 2010**

L'agence AFD de Tunis et le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi ont organisé conjointement un atelier de travail consacré aux perspectives et aux enjeux de la formation professionnelle en Tunisie, à partir des travaux de capitalisation des évaluations rétrospectives des projets financés par l'AFD en Tunisie.

Cet atelier, ouvert par le Ministre de la Formation Professionnelle et de l'Emploi et le directeur de l'AFD en Tunisie, a réuni une trentaine d'acteurs publics et privés du dispositif de la formation professionnelle, choisis à la fois pour leur implication de long terme et pour leur participation active aux débats sur cette politique publique. L'atelier a été structuré de manière à favoriser un débat ouvert.

Les travaux d'évaluations rétrospectives et de capitalisation, ont été présentés ainsi que leurs principales conclusions et recommandations concrètes, fondées sur ces résultats : clarifier le « partenariat » et définir les rôles et responsabilités des branches professionnelles en leur donnant les moyens nécessaires ; soutenir activement le développement du secteur privé au sein du dispositif ; étendre les actions des bailleurs de fonds au soutien des centres de formation dans la durée ; soutenir la reconnaissance internationale ; participer à l'amélioration de l'image de la formation professionnelle et, concernant l'AFD, poursuivre sa contribution intellectuelle à la stratégie tunisienne en matière de formation professionnelle.

Les débats, animés et ouverts, ont ensuite été organisés autour de trois thématiques structurantes : le partenariat et la gouvernance du dispositif ; le financement de la formation professionnelle et enfin l'insertion des sortants.

Sur ces trois thématiques, les échanges ont permis de mettre en exergues les enjeux d'actualités que sont la question de la gouvernance et l'autonomie des centres ; les possibilités d'évolution des partenariats publics privés (partenariat consultatif ? ou co gestion ? ou gestion pour compte ?) ; celle des formateurs (leur statuts, leur mode de recrutement et de qualification, le renforcement de leurs compétences, etc.)

Un rapport de synthèse des travaux va être prochainement établi, qui sera partagé avec l'ensemble des participants.

A l'issue des travaux et sur la base des différentes recommandations, le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi et l'AFD ont convenu de poursuivre le dialogue, notamment à travers la tenue d'autres ateliers plus ciblés, ou encore par une plus forte implication de l'AFD dans le dialogue stratégique.

Etablissement public, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis près de soixante-dix ans pour combattre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud et dans l'Outre-mer. Elle met en œuvre la politique définie par le Gouvernement français. Présente sur le terrain dans plus de 50 pays et dans 9 collectivités d'Outre-mer, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète : scolarisation, santé maternelle, appui aux agriculteurs et aux petites entreprises, adduction d'eau, préservation de la forêt tropicale, lutte contre le réchauffement climatique... En 2009, l'AFD a consacré plus de 6,2 milliards d'euros au financement d'actions dans les pays en développement et émergents et en faveur de l'Outre-mer. Ils ont notamment contribué à la vaccination de 1,8 million d'enfants, l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable pour 7,3 millions de personnes et le soutien à 900 000 emplois dans le secteur productif. Les projets d'efficacité énergétique sur la même année permettront d'économiser près de 5 millions de tonnes de CO2 par an.

L'AFD en Tunisie :

71.861.799

afdtunis@afd.fr - www.afd-tunisie.org